



**RAPPORT (2021) DU COMITÉ DE LA FACILITATION DES ÉCHANGES  
AU CONSEIL DU COMMERCE DES MARCHANDISES**

*Corrigendum\**

Veillez noter qu'une correction de mise en forme a été apportée à l'intertitre "Global Express Association". Elle visait à corriger l'inclusion par mégarde de la dernière phrase du paragraphe 27 dans l'intertitre. Le paragraphe 27 et l'intertitre qui suit doivent se lire comme suit:

27. Les Tonga, le Cambodge, la Commission de l'UE et quatre États membres (Finlande, France, Pays-Bas et Suède), le Japon et le Royaume-Uni ont tous pris la parole. Les organisations partenaires visées à l'Annexe D – à savoir l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges, l'ITC, l'OCDE, le Groupe de la Banque mondiale, OMD, la CNUCED – ont ensuite pris la parole pour faire rapport de leurs travaux visant à aider les Membres à mettre en œuvre l'AFE.<sup>1</sup> Le Groupe des PMA a appelé les partenaires de développement à fournir un soutien additionnel aux PMA s'agissant des dispositions de la catégorie C notifiées.

**GLOBAL EXPRESS ASSOCIATION**

28. À une réunion informelle tenue le 13 janvier 2020, le Comité a examiné une demande d'intervention devant le Comité qui avait été reçue en octobre 2020 de la Global Express Association (GEA), qui représentait DHL, FedEx et UPS. Comme convenu à la réunion du Comité des 22 et 23 janvier 2021, le Président a tenu des consultations entre le 17 et le 24 février sur la manière de dialoguer avec le secteur privé, en tenant compte de la demande présentée par la GEA.

---

\* En anglais et en français seulement.

<sup>1</sup> Tous les exposés et toutes les déclarations peuvent être consultés dans la [base de données de l'OMC sur l'AFE](#).